



Mon adresse dans le journal

Par ALICANTE

Bonjour, hier j'ai organisé un spectacle à la maison, chez moi donc, avec une trentaine de personnes venues écouter un comédien qui disait des textes classiques. Les invitations se font par mail et restent relativement confidentielles. Or, ce spectacle à la maison s'est retrouvé annoncé dans les pages du journal local avec mon nom, mon numéro de téléphone et surtout mon adresse. Je ne suis pas du tout d'accord pour que mon adresse devienne publique. Le journal peut-il publier ce genre d'info sans me consulter ? Est-il tenu de me révéler sa source ? Merci de votre réponse

Par isernon

bonjour,
il faut supposer qu'un des vos invités a donné cette information au journal.

était-il mentionné sur votre invitation, qu'il s'agissait d'une invitation personnelle, à ne pas diffuser ?

salutations

Par ALICANTE

non, ce n'était pas précisé. Ce genre d'incident n'est jamais arrivé. Donc, on peut, sans demander son avis à la personne concernée, faire diffuser des infos personnelles dans un journal ?

Par janus2

il faut supposer qu'un des vos invités a donné cette information au journal.

Ou le comédien en mal de publicité peut-être...

Par ALICANTE

Donc, on peut, sans demander son avis à la personne concernée, faire diffuser des infos personnelles dans un journal ? C'est ma question. Merci.

Par isernon

s'il n'y a aucune restriction de diffusion dans votre invitation, la réponse est oui.

Par ALICANTE

Merci de votre réponse.